

## LES CONDITIONS D'UNE VÉRITABLE PARTICIPATION

Fiche très inspirée des écrits d'Alexia Morvan (La Trouvaille)

- **Une participation « pas abstraite », « ni accessoire », « ni réservée »**

Pour que la participation donne envie de s'engager, il faut des enjeux véritables (qui nous affectent), des pouvoirs réels ; On participe à quelque chose, ce quelque chose peut être le fonctionnement d'une institution (dans l'école, dans l'association, dans l'entreprise...), l'organisation d'un évènement.

D'où la clarification apportée par Arnstein<sup>1</sup> sur l'échelle de participation (voir fiche participation). A minima pour ne pas leurrer les gens, notre honnêteté consisterait à savoir jusqu'où cette participation est envisagée (sachant que les études sur ces expériences montrent que la quasi-totalité reste au niveau de la consultation):

- participer à une consultation (information, avis, questionnaire)
- à un débat public organisé, à des ateliers de travail (concertation, négociation)
- aux choix publics eux-mêmes (co-décision)

Nous avons aussi relevé un paradoxe louche : la participation serait une chose réservée ! On invite largement à la participation des usager-e-s mais pas celle des travailleuses et travailleurs (de la CAF, de la mission locale, de jeunesse et sports, de l'Education nationale, des professionnels de l'animation, etc.). Ce qui fait dire à Magali en tant qu'animatrice jeunesse « j'étouffe ! A chaque fois que je propose quelque chose on me dit 'est-ce que ça vient bien des jeunes ?' sinon ce n'est pas bien. » Quand est-ce qu'elle, elle participe, comment peut-elle donner l'exemple aux jeunes si elle-même ne peut pas s'exprimer, proposer. Imaginez un peu qu'elle dise « engagez-vous mais moi je ne peux pas » faites ce que je dis mais pas ce que je fais...

Nous proposons d'interroger et de contester cette bizarrerie : pourquoi on demande à certain-e-s (les jeunes, les pauvres..) de s'engager sans que les encadrant-e-s ne prennent position et ne proposent leurs lectures.

<sup>1</sup>

Typologie d'Arnstein. 1969 – voir fiche échelle de la participation

- **Pas de participation sans apprentissage politique, sans éducation politique de tous**

« Admettre le peuple au pouvoir, c'est l'appeler au savoir<sup>2</sup> ». Si ce qu'on appelle participation ne se limite pas à la « consultation » (donner un avis, informer) alors cela implique la capacité de débattre, en particulier, en confrontant des idées, des “ jugements de valeur ”.

Et si le problème n'était pas seulement celui de la participation mais celui de l'éducation politique (ou populaire) ? Ce n'est pas seulement un problème de donner plus de pouvoirs, mais de se former politiquement, ce que certains nomment travail de conscientisation à partir de nos expériences respectives, de nos visions du monde.

On cite souvent l'exemple de référendum sur le Traité Constitutionnel Européen comme moment de participation, comme moment d'éducation politique.

Là réside aussi l'intérêt de l'éducation populaire (comme n'étant pas assignée à un public, mais entre les générations) : transmettre des expériences en n'opposant pas les différentes façons de militer.

Par exemple les jeunes ne sont pas encore forcément conformés, souffle critique radicale, une politique jeunesse sert peut être à ne pas se conformer à garder l'esprit vif, questionnant, libre et critique même quand on grandit ! Inversement les plus grands ont appris des choses en s'engageant, ils peuvent apporter des éclairages historiques, parler de ce qu'il se passe ailleurs, ce qu'il s'est passé avant (pour pas qu'on oublie des événements importants), faire le lien entre le particulier et le général, ce qu'il se passe à d'autres endroits dans la société de bas en haut, parce qu'en étant nombreux on pèse mieux sur les décisions.

L'apprentissage politique c'est l'apprentissage de la parole, de l'organisation collective, de la critique. C'est expérimenter des espaces de débat, des formes d'organisation. C'est former son jugement, en se racontant et en analysant nos points de vue et ceux des autres...

- **Pas de participation sans reconnaissance des divergences, travail des désaccords et contradictions, et méthodes qui la permettent**

Participation si et seulement si on reconnaît les conflits d'intérêts entre les protagonistes du débat ou de l'action, donc les méthodes de débat pour les encourager, les autoriser.

On reconnaît aussi les déséquilibres des moyens à la disposition, entre différent-e-s participant-e-s, et entre citoyen-ne-s et institutions, on reconnaît également les rapports sociaux (rapports de domination) à l'œuvre dans les groupes et entre les participant-e-s. D'où notre attention aux procédures de discussion, à la manière dont les problèmes à débattre vont être formulés, à leur rythme, à la composition des groupes, aux méthodes, aux règles de distribution de la parole... car les effets de la discussion sont différents selon les procédures adoptées.

Nous ne proposons pas de gérer les conflits, mais de les animer afin que l'on puisse nommer d'où l'on parle, que l'on puisse partager nos trajectoires (forgeant nos points de vues) et afin qu'ils produisent de l'intelligence collective, et des analyses politiques.

---

<sup>2</sup> La pensée de Jules Ferry a ainsi été résumée par M. Pottecher, « animation, théâtre et société », éditions du CNRS, 1986, p 17